

toutes sortes de maladies. Le Pere ne douta plus que ces Chapellets & ce Reliquaire ne vinssent de saint François Xavier, & qu'il n'operast après sa mort toutes ces merveilles dans un país qu'il avoit sanctifié par ses travaux.

C'est dans ce Royaume de Saxuma & dans la Ville de Jateuxiro, qu'estoient detenus en prison les deux Gifiaques, Michel & Jean dont nous avons parlé. Ils instruisoient & consoloient tous les Chrétiens qui les venoient visiter, & faisoient une Eglise de leur prison. Canzagedono en estant averti, fut sur le point de les faire mourir : mais considerant que c'est ce qu'ils desiroient, & que ce seroit la plus grande grace qu'il leur pût faire. Il resolut de les transporter dans un desert, où ils ne seroient visitez de personne, & enfermez dans une prison où ils mourroient de faim : Mais un de ses Courtisans luy ayant representé que cette peine leur seroit encore bien douce, parce que le Seigneur qu'ils adoroient avoit jeûné dans un desert. *Hé bien donc, dit-il, qu'ils demeurent où ils sont : mais je ne veux plus qu'ils soient gardez par des Chrétiens : qu'on y mette d'autres Gardes, & qu'ils leur fassent tous les maux possibles.*

Pour comprendre ce que souffrirent ces genereux Chrétiens, il faut remarquer que les prisons du Japon ne sont pas comme celles d'Europe : car elles sont étroites, basses, fermées de barrières, & environnées de Gardes. Les prisonniers sont exposez à la veuë des passans, au froid, au chaud, à la pluye, à la neige & à toutes les injures de l'air, sans avoir assez d'espace pour se coucher. Aussi n'y a-t'il que les miserables & les grands criminels qui soient mis dans ces prisons publiques. Les nobles & les riches sont punis ou par la confiscation de leurs biens, ou par le bannissement, ou décapitez, ou condamnez à s'ouvrir le ventre dans leur logis. Canzagedono qui estoit un Prince barbare, défendoit qu'on couvrît pendant l'hyver les prisons de nattes ; ni qu'on les tint nettes ; afin que les prisonniers exposez au Soleil, à la pluye & à la neige, toujours plongez dans les ordures dont le corps se décharge, & tourmentez par l'infection du lieu, fussent forcez de luy payer ses dettes. C'est dans cette prison qu'estoient les Gifiaques. Le Tyran esperoit les pervertir par un chastiment si rigoureux : mais Dieu leur donna le courage, non seulement de souffrir ces miseres, mais encore d'en desirer de plus grandes. Nous verrons bien-tost leur patience couronnée d'un glorieux martyre.

Pendant que Canzagedono Roy de Fingo persecutoit les Chrétiens dans son Royaume, Morindono Roy d'Amanguchi travailloit de toutes ses forces à les chasser des siens. Nous avons vû comme il avoit fait mourir l'aveugle Damien, & le brave Dom Melchior Saxodono, qui estoient comme les deux pilliers de la Religion Chrétienne. Ayant appris qu'un de ses Sujets nommé Canosancho avoit succédé à leur zele, & qu'il maintenait la Foy dans Amanguchi, il resolut de le perdre. En voicy une occasion qui se presenta.

Ce Canosancho avoit un frere nommé Justin, qui estoit Chrétien comme luy, & fort zelé pour sa Religion : mais il aimoit passionnément un jeune Payen avec lequel il avoit depuis longtemps lié une amitié fort étroite. Ce mal-heureux engagement fut cause de sa mort : Car ce jeune Idolâtre ayant dérobé à son pere, qui estoit un riche Marchand, une piece de soye de grand prix, la mit en depost chez Justin. Celuy-cy fut en peine de ce qu'il devoit faire : car il voyoit d'un costé qu'il ne pouvoit pas receller un larcin : de l'autre il se sentoit pressé par son ami de luy rendre ce bon office, & il se persuadoit que les interessez estant ses proches parens, l'affaire n'auroit point de suite. Il fut donc assez imprudent & assez lâche pour condescendre aux desirs de ce faux amy.

Le larcin ayant esté découvert, & la Justice en ayant pris connoissance, Justin vit bien qu'il estoit perdu : C'est pourquoy sans differer, il s'en va à Firoxima qui est à trois journées d'Amanguchi trouver un Pere Jesuite, qui le confessa & communia pour la derniere fois. Estant de retour, le jeune homme Payen par une trahison detestable, nia qu'il eût fait ce larcin, & en chargea Justin chez qui la piece avoit esté trouvée. Il est aussitost arresté & mis en prison, & ses biens sont confisquez comme d'un homme qui ne pouvoit éviter la mort. Il s'y disposa dans la prison par un grand regret de ses fautes & par de saints discours qu'il tenoit aux prisonniers, qui eurent un tel effet que trois se convertirent & furent baptisez, Justin leur servant de Parrain.

Cependant le Pere poursuivoit vivement en Justice Justin & son fils, qui nioient tous deux estre auteurs du larcin, l'un véritablement, & l'autre fausement. Les Gouverneurs d'Amanguchi pour découvrir la verité, ordonnerent que les accusez se purgeroient par le serment du feu dont nous avons parlé. Justin de-

clara qu'estant Chrétien, il ne pouvoit pas jurer par les Camis, mais qu'il feroit tel autre serment qu'on voudroit, & que si sa partie accusée touchoit le fer sans se brûler, il vouloit bien estre tenu pour coupable.

Les choses estant dans cet estat, les Gouverneurs renvoyerent le procès au Conseil du Roy, lequel comme ennemi mortel des Chrétiens, & principalement de Canosancho, condamna Justin son frere à estre traîné trois jours durant par la Ville d'Amanguchi; puis à estre brûlé tout vif, & sa femme à estre crucifiée. L'Arrest fut aussi-tost executé. Pendant qu'on le traînoit honteusement par les ruës & les carrefours de cette grande Ville, il publioit hautement qu'il n'y avoit point de salut à esperer que dans la Religion des Chrétiens. Après les trois jours, on le mena au lieu du supplice, où estant arrivé & voyant une grande multitude de gens qui estoient accourus à ce spectacle, il demanda permission de dire trois ou quatre paroles; elle luy fut accordée, & alors il dit: *Messieurs, vous me voyez prest d'estre brûlé à petit feu. Je meurs tres-volontiers pour satisfaire à la justice de Dieu que j'ay offensée autrefois par mes pechez, & j'espere qu'il acceptera ma mort en satisfaction de mes crimes. Au reste estant sur le point de paroistre devant l'Auteur de nostre vie, je vous jure & proteste qu'il n'y a point d'autre Dieu que celui que les Chrétiens adorent, & que comme c'est luy qui nous a créés, c'est luy seul qui nous peut sauver. En témoignage de cette verité, j'embrasse le poteau où je dois finir ma vie. Vous verrez que la violence du tourment ne me fera ni avancer, ni reculer, ni remuer le corps quelque douleur que je sente: Et vous connoistrez par là qu'il n'y a point d'autre Dieu que celui que j'adore.*

Ayant dit cela, il tire son Reliquaire & le pend à son cou. Il met son Chapelier autour de son bras gauche, & du droit embrasse le poteau, puis il dit au bourreau, qu'il mît quand il voudroit le feu au bois. Il en estoit tout environné, & le bucher estoit éloigné de luy d'une brassée & demie: Quand le feu y fut mis, Justin prononça JESUS MARIA; puis demeura immobile comme le poteau qu'il tenoit embrassé sans donner le moindre signe de douleur. Son corps estoit grillé & rosti de ce feu lent: Et cependant il ne se plaignoit point, & ne remuoit ni pied, ni main, ni teste, ni bras, comme si c'eût est une statue de marbre. Et ce qui est admirable, c'est qu'il mourut tout de bout, au grand étonnement de tous les assistans, qui reconnurent par là que c'é-

toit un témoignage évident de la verité qu'il avoit avancée, & qu'il n'y avoit qu'un Dieu qui pût inspirer un si grand courage à un homme mortel.

Plusieurs choses merveilleuses arriverent à sa mort que je passe sous silence: mais celle qui surprit tout le monde, fut que ses habits ne furent nullement endommagés du feu, ni ses mains grillées, comme il arrive à tous ceux qui meurent dans ce supplice. Ce prodige joint à la constance du patient, fit une telle impression sur les esprits, qu'on ne parla plusieurs jours durant que de cette mort. Le Roy même quoy qu'ennemy capital de la Foy, dit devant tous les gens de sa Cour, que jusqu'alors il n'avoit pas fait grand estat de la Loy des Chrétiens: mais que la mort de Justin luy faisoit connoistre que leur Religion avoit je ne sçay quoy de divin. Et ce qui le confirma dans cette créance, c'est que la femme de Justin qui fut crucifiée la teste en bas, ne fit pas moins paroistre de constance que son mary, mais l'imita parfaitement, prononçant jusqu'au dernier soupir les saints Noms de JESUS & de MARIE.

Un brave Chrétien nommé Quimura Mancio voyant ce corps en croix & celui de Justin parmy les cendres, resolut de les enlever & de leur donner la sepulture. Il communiqua son dessein à Cano Sancho qui estoit son grand ami. Celui-cy l'approuva, & tous deux de nuit enleverent les corps. Le lendemain il se fit un grand bruit dans la Ville, & chacun crut que c'estoient les parens de Justin qui les avoient emportez. Aussi-tost le Gouverneur nommé Saxodono commanda à Cano de tenir sa maison pour prison, estant atteint comme il estoit, d'avoir enlevé ces corps contre les Loix du Japon. Mancio son ami en ayant eu avis, s'en va trouver Saxodono, & luy declare que c'estoit luy qui l'avoit emporté. Cano au contraire soutient qu'il n'avoit fait que l'aider: mais que c'estoit luy qui estoit le principal auteur de ce pieux larcin. Ainsi tous deux disputoient à qui mourroit l'un pour l'autre.

Saxodono fut dans l'étonnement, voyant la fidelité, la candeur, & le courage de ces deux amis. Cette contestation dura plus de cinquante jours. Pendant ce temps le Roy livra de rudes assauts à Cano, pour luy faire renoncer la Foy: Car il fit commandement à Mancio de se retirer de la Ville, voyant bien que sa presence l'animoit à tenir bon. Puis il fait venir Cano, auquel il represente qu'il ne pouvoit éviter la mort, estant convain-

XXXII.
Combat de
deux amis
à qui souff-
riroit la
mort.

cu de larcin & d'avoir enlevé deux corps executez par la Justice : Cependant que s'il vouloit renoncer à la Secte des Chrétiens, il luy feroit grace, il luy donneroit la vie, & le combleroit de biens. Cano remercia le Roy de l'offre qu'il luy faisoit : mais il luy protesta que jamais il n'abandonneroit la Foy, dût-il souffrir une mort encore plus cruelle que celle qu'il avoit fait souffrir à son frere. Morindono indigné de son refus, luy ordonne d'aller prendre congé de sa femme & de ses enfans, esperant que leurs larmes luy attendriroient le cœur : mais rien ne put ébranler le courage de ce Heros. Il demeura ferme dans sa resolution, & ayant mis ordre à ses affaires, il se dispoisoit à la mort, lorsqu'un Courrier apporta la nouvelle à Morindono de la mort du fils du Cubo, ce qui l'obligea d'aller à la Cour en diligence. Ainsi le procès de Cano fut arresté, nous n'en sçavons pas l'issuë.

XXXIII.
Superstitions ridicules des Japonnois.

Il est bon de faire voir icy en passant l'étrange aveuglement de ces Idolâtres, & leurs superstitions ridicules. Morindono avoit une tante, laquelle estant morte, son mary alla consulter les Bonzes, pour sçavoir d'eux la cause de sa mort. Ces Imposteurs luy répondirent que le Demon des chats nommé Gato l'avoit fait mourir, parce qu'elle avoit permis qu'un chien étranglast un chat dans sa maison, & qu'en satisfaction il devoit faire bastir une Chapelle au Demon des chats. Les habitans de ce païs ont les chats en veneration par respect qu'ils portent au Demon qui s'en qualifie le Dieu, & dont les artifices malicieux ne se rapportent pas mal avec ceux de cette beste. Et parce que les chats vivent de rats & de souris, on n'en ose tuer aucun, mais on les laisse vivre pour leur servir de nourriture. Qui croiroit qu'un homme raisonnable fût capable de ces sottises : c'est l'aveuglement où tombent ceux qui servent ce Prince des tenebres.

XXXIV.
Martyre d'un brave Cavalier nommé Leon.

Les enfans de lumiere qui sont des Chrétiens, ont bien des connoissances plus pures & des sentimens plus genereux. Un brave Cavalier du Royaume de Saxuma en donna cette année un illustre témoignage, versant son sang pour la querelle de JESUS CHRIST. Il estoit de Jonay Ville de Saxuma, âgé de trente-neuf ans. Depuis qu'il fut baptisé, il ne pouvoit parler que de Dieu. Ses amis l'invitoient quelquefois à jouer & à se divertir, il leur répondoit que la vie estant si courte & l'éternité si longue, il n'y avoit point de temps à perdre, qu'il falloit travailler à son salut, & ne faire estat que d'une vie qui ne finiroit jamais.

Le Tono dont il estoit vassal, irrité de ce qu'il s'estoit fait Chrétien

Chrétien sans sa permission, luy fit dire qu'il falloit ou mourir, ou quitter sa Religion. Leon luy fit réponse que sa vie estoit à luy, mais que son ame estoit à Dieu, qu'il pouvoit disposer de l'une, & non pas de l'autre; que comme il estoit prest de mourir pour son service, il estoit prest aussi de mourir pour la défense de la Loy du Dieu qu'il adoroit. Le Tono sentit bien qu'il avoit à faire à un homme qui ne s'étonneroit pas des menaces. Il le fit donc solliciter par quantité de personnes de marque de luy donner cette satisfaction. Tous ses amis & parens luy firent la même priere & le conjurerent de dissimuler pour un temps sa Religion : Mais il leur répondit à tous, qu'un Cavalier ne craignoit point la mort, & qu'un Chrétien la desiroit; qu'estant noble de naissance, il ne pouvoit commettre de lâcheté; qu'estant Chrétien par le Baptême, il ne pouvoit trahir sa Foy, ni manquer à la fidelité qu'il devoit à Dieu. Que si par une fausse amitié, ils faisoient entendre au Tono qu'il estoit prest de luy obeir, il iroit se presenter devant luy, & démentiroit ceux qui luy auroient imposé cette perfidie.

Le Tono le voyant inflexible dans sa resolution, le condamna à perdre la teste. Il envoya donc le jour suivant huit soldats pour l'executer dans son logis, suivant la coûtume du Japon. Leon les receut fort bien, & les assura qu'il ne se mettroit point en défense, comme font les braves en cette occasion; mais qu'il se laisseroit égorger comme un agneau. Ils voulurent luy persuader de s'ouvrir le ventre en homme de cœur. Leon répondit qu'il s'en feroit honneur s'il estoit Payen; mais qu'estant Chrétien, il ne pouvoit attenter, ni sur sa vie, ni sur celle des autres, la Loy de Dieu le défendant.

Après quoy il se lave le visage & prend ses plus beaux habillemens, comme dans une Feste solennelle. Puis il prend congé de sa femme qui estoit Payenne, en luy disant : *Madame, si vous m'aimez, & si vous voulez me rejoindre après ma mort, rendez-vous Chrétienne : Car si vous mourez dans vostre infidelité, nous serons separez pour jamais, autant que l'est le Ciel de l'Enfer, & les bien-heureux des damnez.*

Il avoit deux fils : L'aîné avoit dix-sept ans & estoit Payen; Le cadet n'en avoit que sept, & il avoit receu le Baptême trois semaines auparavant. Il dit à l'aîné : *Mon fils, tu ne manque point d'esprit & de cœur : Si tu aimes ton pere, tu suivras son exemple & tu le viendras trouver au lieu où il t'attend.* Il baïsa le cadet, & luy

dit: *Adieu, mon mignon, apprend de ton pere à perdre la vie plutôt que de perdre la Foy.* Ayant pris congé de toute sa famille, il sortit de son logis & voulut mourir dans la place publique, afin que tout le monde fût témoin qu'il mourroit Chrétien. Il quitte donc son épée & son poignard, & prenant son Chapelet avec une Image du Sauveur du monde, il fut quelque temps en prieres, puis fit signe au soldat de faire son devoir. Le soldat aussi-tost luy abbatit la teste. Son cadet estoit condamné à mourir avec luy; mais ses amis luy sauverent la vie. Ainsi mourut le genereux Martyr Leon Xiquigemon à la Ville de Sirassa le dix-septième Septembre de l'année 1608.

XXXV.
Mort des
deux Giffa-
ques Michel
& Jean &
de leurs en-
fans.

Cette mort fut suivie de celle des deux Giffaques & de leurs enfans, que nous allons rapporter sur les memoires fidelles qui en ont esté envoyez du Japon. Lorsque Dom Jean & Dom Simon, dont nous avons rapporté le martyre, furent executez à Jateuxiro, il y avoit trois Gouverneurs: dont le premier estoit Cacuzagemon, qui fit mourir à son grand regret Dom Simon son ami, & deux ans après se fit Chrétien luy-même. Le second s'appelloit Noiri Faquigemon, & le troisiéme Canigesofioie. Faquigemon estoit un homme cruel & barbare qui mourut subitement. Son fils Noiri Quinzo succeda à sa Charge, mais non pas à sa cruauté: Car il avoit des manieres douces & honnestes; il portoit même compassion aux Chrétiens persecutez, particulièrement aux deux Giffaques Jean & Michel, qui pourrissoient depuis quatre ans dans la prison affreuse dont nous avons parlé.

Un jour qu'il rendoit compte à Canzagedono de son Gouvernement, il demanda ce qu'il vouloit qu'on fit des deux Giffaques qui estoient depuis si long-temps detenus en prison (son dessein estoit d'obtenir leur élargissement:) mais le Prince barbare luy dit aussi-tost: *Qu'ils ayent la teste coupée & leurs enfans avec eux.* Il avoit resolu de faire aussi mourir leurs femmes; mais Canige le troisiéme Gouverneur tourna si bien son esprit, qu'il le fit changer d'avis. Jean & Michel ayant esté avertis de leur condamnation, ils en receurent une joye incroyable, se disposerent à la mort, & firent avertir leurs enfans de se tenir prests.

L'onziéme jour de Janvier de l'année 1609. le Bongio qui est le Chef de la Justice, prononça la Sentence de mort contre les deux prisonniers. Michel luy demanda à quelle mort ils estoient condamnez. *Vous aurez,* luy dit le Bungio, *la teste coupée.* Michel

luy repartit: *Puisque nous devons mourir pour l'amour de JESUS-CHRIST nostre Sauveur, nous desirerions bien de mourir en croix comme luy.* Jean ajouta, *c'est un supplice trop honorable pour nous que celui auquel nous sommes condamnés; vous nous ferez plaisir de nous tourmenter de toutes les manieres imaginables, de nous tailler en pieces, & de nous hacher en petit morceaux.* Cette grace, luy dit le Bungio, *vous sera accordée.* Il leur fit cette réponse, parce qu'il avoit ordre de les faire tailler en pieces après leur mort, de peur que les Chrétiens n'enlevassent leurs corps comme on avoit fait ceux de Justin & de sa femme.

Cette Sentence leur ayant esté signifiée, Michel trouva le moyen de se faire apporter une belle robe blanche qu'il prit aussi-tost, & comme depuis quatre ans on ne luy avoit point coupé ni les cheveux, ni la barbe, il parut en cet estat, sans rien perdre de cet air majestueux qui le rendoit venerable. Les Gouverneurs mirent en deliberation, s'ils ne les feroient point mourir en secret, parce qu'ils apprehendoient quelque émeute populaire: mais le bruit de l'execution s'estant répandu par la Ville, il s'assembla tant de gens autour de leur prison, que le Bongio n'en fut point le maistre. Il commanda donc qu'on leur mît la corde au cou, & qu'on les menast au lieu du supplice pour estre sur l'heure même executez. Ils sortirent remerciant Dieu de leur avoit accordé la grace qu'ils avoient si long-temps désirée, & tous les assistans, de ce qu'ils vouloient bien honorer leur mort de leur presence. Michel marchoit si vite que le bourreau avoit de la peine à le suivre. Pour Jean il marchoit plus lentement, tant parce qu'il sortoit d'une grande maladie, que parce que la corde qu'il avoit au cou le serroit si fort, qu'à peine pouvoit-il respirer.

Pendant qu'ils estoient en chemin, le Bungio envoya saisir & amener leurs enfans. Michel en avoit un nommé Thomas, âgé de douze ans, & Jean un autre nommé Pierre qui n'en avoit que six. Le pere & la mere de Thomas l'avoient dès son enfance disposé au martyre. Il en avoit un si grand desir, que lorsqu'il pleuroit, comme font les enfans, il ne falloit que luy dire qu'il n'estoit point propre pour souffrir le martyre puisqu'il pleuroit, pour l'appaiser aussi-tost. Dès lors qu'il apprit qu'on l'alloit faire mourir, il courut prendre ses beaux habits, & venant au soldat qui le devoit conduire, il le pressoit de le mener à son pere. Il le rencontra hors les portes de la Ville où il attendoit Jean qui marchoit, comme nous avons dit, plus lentement que luy, & après l'avoir

salué, il luy dit : *Hé bien, mon pere, voicy vostre fils Thomas qui aura le bien de mourir avec vous pour la Foy de JESUS-CHRIST. Je ne crains point la mort; au contraire je la desire, puisque nous irons tous deux de compagnie au Ciel.*

On n'attendoit plus que le petit Pierre, & comme il tarδοit à venir, le Bungio qui avoit ordre de faire haster l'exécution, craignant quelque tumulte, ordonna qu'on les fist mourir au lieu où ils estoient, sans passer plus outre. Ce que Dieu permit, afin que le sang de ces Martyrs ne fût point confondu avec celui des autres criminels qui sont executez dans la place publique. Le premier qui mis fut à mort, fut Michel qui eut du premier coup la teste tranchée. L'Officier voulut mener Thomas à l'écart, de peur que la veüe de son pere ne luy causast trop de frayeur: mais l'enfant luy dit hardiment : *Je veux mourir auprès de mon pere.* On le mene donc auprès de ce tronc sanglant, où estant arrivé, il se met à genoux, & d'un air riant presente la teste. Il avoit un bras en écharpe, ce qui l'empêchoit de joindre les mains. Il les approcha néanmoins le plus près qu'il put, puis tendant le cou & prononçant devotement JESUS MARIA, il receut le coup de la mort sans faire paroistre aucune crainte ni foiblesse.

Jean fut le troisieme qui fut executé au même lieu, avec des sentimens de joye & de devotion qui ravissoient tout le monde. Il ne restoit plus que son petit fils qu'on ne trouva point dans la maison de son pere, mais dans celle de son ayeul qui estoit un peu éloignée. Ce petit enfant peu de jours auparavant entendant parler des miseres que son pere souffroit en prison, disoit *Helas! qu'il vaudroit bien mieux qu'on le fist mourir: car il souffre trop en prison, & personne ne luy porte à manger. On me fera mourir avec luy, parce que je suis Chrétien, & j'en suis bien aisé, car je seray Martyr.* Les soldats estant arrivez à la maison de son grand pere, trouverent le petit enfant qui dormoit. Ils l'éveillent & luy disent que son pere l'attendoit, & qu'il falloit venir mourir avec luy. C'est une chose admirable que l'enfant ne parut point effrayé, mais fortifié d'une grace celeste, il dit qu'il en estoit content. Il se met en chemin avec les soldats qui le menoient par la main & marchoit le plus vite qu'il pouvoit, ce qui tiroit les larmes des yeux de tous ceux qui voyoient ce petit innocent courir si gayement à la mort.

Estant arrivé au lieu du supplice, il se met à genoux d'un visage riant, & voyant que le bourreau tiroit son coutelas, il hausse la té-

te, presente le cou, joint ses petites mains qu'on n'avoit pas voulu lier, & attend en cette posture le coup de la mort. Ce spectacle attendrit tellement le cœur du soldat, qu'il remit son sabre dans le fourreau, & se retira disant: qu'il n'avoit pas le cœur de tuer cet enfant. Deux autres estant envoyez en sa place furent saisis de la même tendresse, & se retirent gemissant, comme s'ils eussent esté eux-mêmes condamnez à la mort. Enfin tous les Officiers de la Justice s'excuserent de faire cette execution: De sorte qu'il fallut se servir d'un esclave Coreyen, lequel n'ayant ni l'adresse, ni la force, ni le courage necessaire pour cette action, luy donna d'abord un grand coup sur les épaules qui le jetta par terre. Puis en rechargea deux autres sur le cou, & ne pouvant luy abatre la teste, il fut obligé pour ainsi parler de la scier; cruauté qui fit gemir tout le monde. Il n'y avoit personne qui ne versast des larmes, voyant cette pauvre victime égorgée & déchirée par un bourreau plus cruel que les bestes les plus feroces.

Saint Ambroise a fait un éloge admirable de sainte Agnès, qui fut martyrisée à l'âge de treize ans, lequel se pourroit appliquer sans violence au martyr de cet enfant. Nous pouvons dire avec ce Saint, *que sa devotion a esté au dessus de son âge, & sa vertu au dessus de la nature. Il n'avoit que six ans, ce qui rend plus detestable la cruauté de ceux qui n'ont point épargné un âge si tendre: mais aussi cette mort fait connoistre la force invincible de la Foy, qui a esté attestée par un enfant de cet âge. Il presentoit son corps aux bourreaux, prest à souffrir la mort avant qu'il sceût ce que c'estoit que de mourir. On ne put trouver de menottes assez petites pour enchaîner ses mains. Il alloit au supplice comme à un festin, d'un pas léger, d'un visage riant, d'une ardeur admirable. Tout le monde pleuroit hormis luy. Tout le monde estoit dans l'étonnement de voir un enfant prodiguer sa vie qu'il n'avoit presque pas goûtée, & devenir témoin de la divinité dans un âge où il n'estoit pas encore maistre de luy-même. Que ne fist-on point pour le flater & pour l'intimider? Mais il se rendit inflexible, & aux promesses, & aux menaces. Il se met à genoux, il prie Dieu, il joint les mains, & presente sa teste au bourreau qui tremble de peur, comme si luy-même alloit mourir, & n'ose lever le bras pour le frapper. Tout le monde est dans la frayeur, il n'y a que l'enfant qui ne craint point, & son danger qui étonne tous les assistans, ne l'étonne point luy-même. Je n'ay pû refuser cet éloge à ce glorieux Martyr. Je m'assure que ceux qui liront cette histoire me sçauront gré d'avoir emprunté la plume d'un*

Docteur de l'Eglise pour honorer son triomphe.

Les Chrétiens qui assisterent à cette execution, demanderent permission au Bungio d'ensevelir les corps & de les enterrer dans le Cimetiere commun. Il en fit d'abord difficulté; mais ils le presserent tant, qu'enfin il y consentit. Ils recueillirent leurs Reliques & la terre trempée de leur sang avec tant de ferveur, que le Bungio s'écria: *Ces gens ont trouvé le moyen infailible de se sauver.* Je ne sçay s'il comprenoit mieux ce qu'il disoit que Caïphe, lorsqu'il prononça qu'il falloit faire mourir un homme, pour sauver tout le peuple. Il fit néanmoins porter la teste des quatre Martyrs au bout de quatre lances, & les fit mettre sur une des portes de la Ville. Leurs corps furent depuis portez à l'Eglise des Peres Jesuites d'Arima, hormis celui du petit Pierre qui fut porté à celle de Conzura.

Michel avoit une fille que les Chrétiens sauverent & qu'ils envoyèrent à Arima, où elle étoit reduite à une telle pauvreté, qu'elle ne vivoit que d'aumônes. Dieu inspira à un homme de qualité de la demander en mariage pour son fils. Les Peres Jesuites qui en avoient soin, luy presenterent sa pauvreté, & qu'elle n'avoit dote aucune: *N'importe*, dit-il, *c'est assez qu'elle soit fille d'un Martyr: j'ay de quoy suppléer à son indigence. J'en fais plus de cas que de la plus noble & la plus riche Demoiselle du Japon.* Le mariage fut arrêté. Voilà ce que la Foy a fait faire à un Chrétien du Japon: Je ne sçay si l'on en trouveroit d'aussi genereux que luy dans l'Europe.

XXXVI.
Trois autres personnes de qualité mises à mort pour la Foy.

Ce n'est pas seulement dans le Royaume de Fingo que les Chrétiens signaloient leur Foy par l'effusion de leur sang: mais encore dans celui de Firando où la Religion, depuis que saint François Xavier l'y eut fondée, fut toujours persecutée. Il y avoit un Chrétien de grande qualité nommé Gaspar Nixiguenca qui demouroit à Jamanda, dont il estoit Seigneur, & il avoit épousé une Dame fort considerable & pour sa noblesse, & pour sa pieté, qui avoit nom Ursule, dont il avoit plusieurs enfans. L'ainé se nommoit Jean Niximataqui jeune Cavalier fort accompli & qui s'étoit acquis beaucoup de reputation dans la Cour du Roy de Firando. Il avoit aussi une fille nommée Marie, qui fut donnée en mariage au fils de Candoquisan Gouverneur d'une partie de l'Isle d'Iquitfuqui, le plus méchant Idolâtre qui fût dans le Japon.

Il n'eut pas plûtost sa belle fille en sa puissance, qu'il fit tous ses efforts pour la pervertir. Il employa pour cela l'autorité de

Dom Gaspar son pere, & luy fit entendre que si sa fille n'épousoit la Religion de son fils, elle passeroit fort mal son temps avec luy. Dom Gaspar écrivit à sa fille, & l'exhorta à estre constante dans la Foy, luy en dût-il coûter la vie. C'est la resolution qu'elle prit: mais comme elle se vit incessamment importunée par son beau-pere qui ne luy donnoit point de repos, elle crut estre obligée de se retirer d'une maison où il falloit combattre sans relâche, ou périr à jamais. Elle s'enfuit donc secretement, & se refugia chez son pere.

Condoquisan piqué au dernier point de cette fuite qu'il pretendoit estre injurieuse à son fils, manda à son pere que s'il ne renvoye sa fille, il s'en ressentira. Dom Gaspar luy répond qu'il n'estoit plus maistre des volontez de sa fille, & que c'estoit à elle qu'il devoit s'adresser. La fille sollicitée de retourner, répond qu'elle différoit son retour pour des raisons qu'elle ne pouvoit pas dire. Condoquisan sentit bien qu'elle vouloit parler de sa Religion, & outré plus que jamais, luy écrivit en ces termes. *Je vois bien que ces raisons secretes que vous ne pouvez pas dire, sont les entestemens de vostre Religion. Vous sçavez cependant que le Roy de Firando ne la peut souffrir en ses Etats. Que dira-t'il, quand il sçaura qu'elle vous a fait violer les liens sacrez du mariage? Retournez, ma fille, si vous estes sage, & prenez de meilleurs sentimens que ceux que vous avez. Si vous ne le faites, je seray obligé de vous déferer au Roy vous & vostre famille, & vous en pouvez prévoir les consequences.*

Marie ayant reçu cette lettre, fut en doute de ce qu'elle devoit faire. Son interest ne la touchoit pas tant que la mort de son pere, de sa mere & de son frere, dont elle prévoyoit qu'elle seroit la cause. Elle ne pouvoit consulter son pere qui estoit pour lors absent. L'Envoyé cependant la pressoit de rendre une réponse précise. Après avoir prié Dieu, elle luy répondit à peu près en ces termes.

Vous avez touché le point, Monsieur, en disant que c'est ma Religion qui empêche mon retour: car je suis résoluë de ne l'abandonner jamais. Vous pouvez faire ce qu'il vous plaira: mais vos menaces ne me feront jamais changer de sentiment. La mort n'épouvante point un Chrétien; c'est le plus grand bien qu'on luy puisse procurer. Si vous voulez m'intimider, menacez-moy de me faire vivre & non pas de me faire mourir. Je vous seray en quelque façon plus obligée qu'à mon propre

pere, puisque vous me procurerez une meilleure vie que celle qu'il m'a donnée.

Marie envoya cette réponse à son beau-pere, & la fit voir à son pere quand il fut de retour. Il la trouva fort à son goût: *Sinon*, dit-il, *qu'il y manque un peu de sel, que j'y eusse mis si j'eusse esté icy.* Condoquisan persuadé que c'estoit Dom Gaspar qui inspiroit à sa fille des sentimens si genereux, resolut de le perdre & de le déferer au Roy de Firando. Il se fert pour cela d'un Bonze de grande autorité, lequel fit entendre à sa Majesté qu'il y avoit plusieurs Chrétiens dans l'Isle d'Iquitzuqui qui ne se contentoient pas de s'assembler & de faire les exercices de leur Religion, contre la défense qu'elle en avoit faite: mais qui avoient même la hardiesse de pervertir ses Sujets & de les attirer à leur parti.

Le Roy qui estoit un Prince fort débauché & grand ennemi de la sainteté de nostre Religion, luy donna commission d'en informer avec un autre Bonze de la Secte abominable des Jamabuxis, & de faire le procès à tous les Chrétiens qu'ils rencontreroient dans ses Etats. Aussi-tost ces Juges passionnez se transportent dans l'Isle d'Iquitzuqui où demouroit Dom Gaspar, & ayant trouvé que luy & toute sa famille faisoient profession ouverte de la Religion Chrétienne; que peu de jours auparavant il avoit baptisé trois enfans faute de Prestre; qu'il annonçoit les festes & les jours de jeûnes, & qu'il avoit aussi plusieurs livres spirituels traduits en langue Japonnoise, ils le condamnerent à mort, luy, sa femme Ursule & Jean leur enfant.

Ils envoyerent aussi-tost querir Dom Gaspar, lequel se doutant bien qu'on en vouloit à sa vie, se disposa à mourir, fit ses prieres devant une Image de nostre Sauveur, & luy ayant recommandé son ame s'en alla gayement au logis des Bonzes. Dès lors qu'il fut entré, deux soldats se jettent sur luy & le veulent lier. Il leur dit qu'on ne lioit pas des gens de sa qualité sans leur en faire sçavoir auparavant la cause. Les Bonzes luy répondirent: *Vous estes Chrétien & comme tel vous estes condamné à mort. Il est vray*, dit Gaspar, *je le suis dès ma jeunesse: Si c'est pour cela que je suis condamné, liez-moy tant qu'il vous plaira, & ne craignez pas que je dispute ma vie.*

Il passa toute la nuit en prieres. Le matin le Gouverneur le vint voir, & tâcha de luy persuader de sauver sa vie, celle de sa femme & de son fils, qui estoient detenus prisonniers, en renonçant

la Foy Chrétienne: Mais Dom Gaspar luy montra par de vives raisons, qu'il n'estoit ni de son honneur, ni de sa conscience de faire ce qu'il desiroit, vû qu'il n'y avoit point d'autre Religion que la Chrétienne où l'on pût se sauver. Le Gouverneur parut ébranlé de son discours. Comme il se retiroit, Dom Gaspar luy demanda en grace qu'il le fist mourir en croix, pour avoir la consolation de mourir comme le Dieu qu'il adoroit. Le Gouverneur luy répondit que cela n'estoit pas en son pouvoir, le Tono ne l'ayant pas ordonné & le supplice de la croix n'estant pas en usage dans le pais. *Du moins*, dit Gaspar, *faites-moy la grace que je meure au lieu où la croix estoit plantée avant ces troubles, & où mes parens sont enterrez. Je le veux bien*, dit le Gouverneur, *tout ce que vous desirez & qui dépendra de moy vous sera accordé.* Il fut donc mené au lieu qu'il avoit demandé, & après avoir fait quelque priere à genoux, il fit signe aux soldats qu'ils pouvoient faire leur commission. Le Gouverneur pour l'honorer, voulut luy-même luy trancher la teste, ce qu'il fit & permit aux Chrétiens d'enlever son corps pour l'ensevelir.

Le même jour les Officiers de la Justice furent à sa maison, où sa femme Ursule & son fils Jean estoient gardez. Ils leur dirent qu'on les tiroit de là, non pas pour les faire mourir, mais pour les envoyer en exil avec le sieur Gaspar qu'on avoit banni. La mere & l'enfant répondirent qu'ils sçavoient bien qu'il estoit mort, & qu'ils ne desiroient rien tant que de luy tenir compagnie. Pendant le chemin, un des soldats tira son sabre & en donna un grand coup sur la teste d'Ursule. Comme le sabre coula, il ne la blessa point à mort; de sorte qu'elle eut le loisir de se mettre à genoux pour attendre le second coup, qu'elle receut en invoquant les saints Noms de JESUS & de MARIE.

Jean qui marchoit devant, ayant oüi le coup & le cry de sa mere, se tourna promptement, & voyant ce qui se passoit, se mit à genoux aussi. Alors un soldat leve les bras & d'un grand coup luy abbat la teste. Ce martyre arriva le 14. de Novembre mil six cens neuf. Gaspar & Ursule avoient chacun cinquante-quatre ans, & leur aîné vingt-cinq. Marie estoit inconsolable d'avoir esté la cause de leur mort & de n'avoir pas de part à leur bon-heur: car ni elle, ni la jeune femme de son frere Jean ne furent point executées, parce qu'il n'y avoit point de sentence renduë contre elles.

XXXVII.
Combat
naval des
Portugais
avec les
Japonnois.

194

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Après avoir rapporté plusieurs morts tragiques arrivées sur la terre, il en faut produire quelques autres arrivées sur la mer. Les Portugais ayant pris querelle avec les Japonnois à Nangasacki, il y eut bien des gens tuez de part & d'autre. Le combat fini, les Officiers de la Justice Japonnoise sommerent les Chrétiens de leur livrer l'auteur de la querelle. Ceux-cy ne l'ayant pas voulu faire, les Japonnois porterent leur plainte au Cubo qui estoit alors à Surunga, & comme les Portugais ne furent point appellez, ni entendus, ils furent jugez coupables. Ils estoient venus dans le grand navire de commerce, commandé par un brave Capitaine nommé André. Le Cubo qui n'estoit pas satisfait d'eux pour quelques autres sujets, dépêcha un Exprés au Roy d'Arima qui estoit Chrétien, pour luy signifier de sa part qu'il eût à se transporter en diligence à Nangasacki, & qu'il punit de mort tous les coupables, sans épargner le Capitaine du vaisseau.

André qui en eut le vent, chercha le moyen de se sauver & ne voulut pas descendre à terre, ni permettre à ses gens de sortir du bâtiment. Il fit même avertir tous les Marchands Portugais de se rendre au plûtost à son bord : mais comme cet embarquement ne se put faire sans bruit, les Gardes du Roy d'Arima en arresterent plusieurs ; de sorte qu'il n'y en eut que cinquante qui se sauverent. Lorsque la nuit fut venue, le Capitaine André coupa les cables & mit à la voile, esperant gagner un Port à deux lieues de là, & au lieu de se retirer sans bruit, il donna le signe de son départ par quelques volées de canon.

Le Roy d'Arima averti de sa fuite, dépêcha aussi-tost quantité de fregates chargées de soldats après luy : mais les Portugais leur envoyerent quelques bordées qui en fracasserent quelques-unes, en coulerent d'autres à fond, le reste fut obligé de retourner à Nangasacki fort incommodées du canon. André se voyant delivré de ce danger, fit forces de voiles pour arriver au port qu'il desiroit : mais il fut obligé de demeurer deux jours à l'embouchure, parce que le vent luy estoit contraire.

Cependant le Roy d'Arima équipe une autre escadre & fait dresser sur une barque une machine à trois étages en forme de Tour, où il mit deux cens Arquebuziers qui estoient couverts de grosses poutres enclavées les unes dans les autres, & si bien jointes, qu'ils ne craignoient ni le canon, ni le feu des ennemis. Ils partirent de Nangasacki avec mille autres soldats montez sur

DU JAPON. LIV. XIII.

195

divers vaisseaux, & vinrent tomber sur le navire Portugais. Le Capitaine André voyant tant de forces qui venoient fondre sur luy, tâcha de se sauver à la faveur du vent, mais il y en avoit si peu, qu'il ne put se mettre au large : De sorte qu'il fut obligé de se défendre, se voyant attaqué de toutes parts. Il fit jeter son artillerie, qui fit de grands fracas : mais comme le vaisseau estoit chargé & pesant, & qu'il manquoit de vent, il ne pouvoit assez promptement presenter le flanc aux assaillans, & lâcher sur eux les bordées. D'autre part la barque à trois étages qui alloit à force d'avirons, s'attacha à la prouë du navire, où il n'y avoit qu'une seule piece d'artillerie, & commença à faire grand feu sur les Portugais. Ceux-cy voyant leur manœuvre inutile, & ne pouvant plus se servir du canon, furent obligez de recourir aux mousquets & aux feux d'artifice.

Tandis qu'ils se battoient vaillamment, il arriva un grand mal-heur aux Portugais. Un d'entr'eux voulant lancer un pot à feu sur la machine des ennemis, & attendant le temps propre pour faire son coup, ne prit pas garde qu'il tomba du feu sur la voile qu'on appelle misaine, qu'on n'avoit pas eu le loisir de plier. Le feu s'attacha de telle force à cette vieille toile, que la plupart des Portugais furent obligez de quitter le combat pour le venir éteindre, & au lieu de jeter la voile dans la mer, ils la retirerent vers la prouë, où le feu se renforça tellement, qu'il n'y eut plus moyen d'arrester sa violence. Le Capitaine voyant le danger où il estoit, avertit tous ses gens de se disposer à la mort. Cependant les ennemis l'environnoient de toutes parts, & tiroient incessamment sur ceux qui ne songeoient plus à se défendre des hommes, mais du feu seulement qui estoit leur plus grand ennemi. Lorsqu'ils ne songeoient qu'à se rendre maistres du bâtiment & des riches marchandises qu'il portoit, le Capitaine fit mettre le feu aux poudres, & voilà aussi-tost que le tillac saute en l'air avec un bruit de tonnerre, & que le vaisseau se fend en deux. Il fut aussi-tost englouti des eaux, une partie de l'équipage fut consumée du feu, l'autre tomba dans la mer. Ils tâchoient de se sauver à la nage, mais ils furent tous assomez par les Japonnois : Entr'autres le Capitaine André qui fut tué à coups de mousquet qu'on tira sur luy. Il s'estoit confessé avant le combat à un Pere Augustin Espagnol, dont le corps fut trouvé mort sur le rivage avec celui de plusieurs Portugais. Les Peres Jesuites de Meaco Ville de la Chine, où ils prétendoient abor-

der, les ensevelirent dans leur Eglise. Il ne se trouva aucun de leurs Peres sur ce vaisseau; parce que le Capitaine qui prévoyoit le danger & qui sçavoit combien ils estoient necessaires au Japon, n'en voulut recevoir aucun dans son bord. La perte de ce vaisseau fut estimée un million: mais les ennemis n'en profiterent pas beaucoup. Les Chrétiens en receurent un tres-grand dommage, parce qu'il portoit toutes leurs provisions, ce qui obligea les Peres de renvoyer quantité de Seminaristes qu'ils nourrissoient & entretenoient dans leurs Colleges. Eux-mêmes furent contraints de se disperser en divers endroits, où ils vivoient des aumônes que leur faisoient non seulement les Chrétiens, mais encore les Idolâtres qui avoient compassion de leur misere.

Le Cubo ayant eu avis avant le combat, que la pluspart des Portugais s'estoient jettez dans le navire, & craignant que le Roy d'Arima n'eût pas tout l'avantage qu'il desiroit, commanda qu'on fit passer au fil de l'épée tous les Portugais qui se trouveroient dans Nangasaqui & par tout ailleurs, & que l'Evêque avec tous les Jesuites fussent bannis du Japon. Le Gouverneur de Nangasaqui se dispoisoit à executer ses ordres, lorsqu'Arimandono retourna victorieux du combat. La joye fut si grande dans la Ville, qu'on ne songea plus à tirer vengeance des Portugais, & le Roy d'Arima qui estoit Chrétien, obtint du Gouverneur que les Peres demeurassent dans le pais jusqu'à nouvel ordre. Voilà la vie que menotent ces bons Religieux, toujours sous le fer de la persecution, & attendant de jour à autre ou l'exil, ou la mort.

xxxviii.
Entrevue
du Cubo
du Prince
Findeyori.

Il y avoit treize ans que le Cubo, qui estoit un Prince fort sage, regnoit dans le Japon & gouvernoit l'Empire dans une grande paix. Il avoit trois ou quatre ans auparavant établi sa demeure à Suranga, Ville qui porte le nom du Royaume où elle est située. Il en partit cete année 1611. pour aller à Meaco accompagné d'une armée de soixante & dix mille hommes, sans compter les troupes que plusieurs grands Seigneurs avoient ordre d'amener avec eux.

Ce grand appareil de guerre allarma tout le pais, & on crut que cela tendoit à perdre le Prince Findeyori qui estoit toujours dans la Citadelle d'Ozaca, & qui avoit alors vingt ans. Le Cubo estant arrivé à Meaco luy fit dire, qu'estant déjà avancé en âge, il desiroit le voir pour la dernière fois, & qu'il le prioit de le venir trouver à Meaco. Cette invitation jetta la frayeur dans

l'esprit de ce jeune Prince & beaucoup plus dans celuy de sa mere, qui se persuada que le Cubo l'ayant tiré de la Citadelle d'Ozaca, s'en rendroit le maistre, & le dépouilleroit de l'Empire. C'est pour cela que tous deux s'excuserent de rendre cette visite sous divers prétextes mal fondez. Il y eut plusieurs Envoyez de part & d'autre: mais la mere protesta comme elle avoit fait en une autre occasion semblable, qu'elle & son fils se feroient plutôt le ventre que de sortir de la forteresse: De sorte que tout se dispoisoit à la guerre, le Cubo ne voulant point démordre de sa demande, & le Prince n'y voulant point consentir.

Sur ces entrefaites quelques grands Seigneurs qui aimoient le jeune Prince pour les obligations qu'ils avoient à son pere, prévoyant sa ruine totale s'il n'obeissoit au Cubo, parce qu'il n'estoit pas en estat de luy resister, persuaderent à sa mere de luy donner cette satisfaction, engageant leur parole, leurs biens & leurs vies, qu'il ne seroit fait aucun déplaisir au Prince son fils. Sur ces assurances sa mere le laissa aller après l'avoir instruit de quelle maniere, il se devoit comporter en cette visite, & luy ayant défendu de rien boire ni manger, qui ne luy fût servi par ses gens.

Il se met donc en chemin vers Meaco avec un train des plus magnifiques. Lorsqu'il approchoit de la Ville, les deux enfans du Cubo luy vinrent audevant, & luy firent leurs complimens de la part de leur pere, le reconnoissant comme Souverain du Japon, & luy déferant par tout le lieu le plus honorable. Ces honneurs qui luy furent rendus, leverent toutes ses défiances, & il entra dans Meaco comme en triomphe, toute la Ville estant accourüe pour le voir, parce qu'il n'avoit point paru en public depuis la mort de son pere. Estant arrivé au Palais, le Cubo le reçut avec toutes les marques de respect & de tendresse qu'il devoit à l'heritier legitime de l'Empire & à son petit fils; car il avoit épousé sa petite fille. En cette qualité il marchoit à son costé sans luy donner le pas: mais en tout le reste, il luy rendoit de si grandes déferences, que le Prince ne pouvoit dissimuler sa joye. Et ce qui effaça entierement de son esprit toutes les vaines apprehensions qu'il avoit conceuës, fut que le Cubo parlant des singulieres faveurs qu'il avoit receuës de Taycosama son pere, ne put s'empêcher de verser des larmes, ce qui attendrit le cœur des assistans: mais principalement celuy du jeune Prince qui reconnut par là combien il est dangereux de se laisser prévenir de soup-

çons & de défiances. En effet, c'est de là que naissent toutes les guerres & la ruine des Etats; & on peut dire que c'est un soupçon mal fondé, qui trouble ordinairement la paix de tous les Royaumes.

Ils se firent de part & d'autre de tres-riches presens: mais ceux du Prince furent plus estimez que ceux du Cubo. Il le traita luy & ses enfans, & les plus grands Seigneurs de la Cour: Après quoy il se retira à Ozaca. Chacun peut imaginer la joye que receut sa mere ombrageuse & défiante, lorsqu'elle le vit de retour comblé d'honneurs & de graces qu'elle n'esperoit pas. Quelques jours après le Cubo envoya ses enfans à Ozaca, rendre de sa part la visite au Prince, & luy faire leurs presens. Le Prince les regala d'un festin magnifique, & l'emporta sur eux en liberalité. Ces marques reciproques d'amitié appaiserent la crainte que tout le peuple avoit conceüe de quelque guerre sanglante à l'arrivée du Cubo.

XXXIX.
Etat de l'E-
glise du Ja-
pon l'an
1611.

Les choses estant ainsi pacifiées, les Peres de la Compagnie qui estoient dispersez, comme nous avons dit, en divers Royaumes du Japon pour leur extrême pauvreté, & qui estoient soulagez par plusieurs Seigneurs, tant Chrétiens qu'Idolâtres, travaillerent avec tant de zele à la vigne du Seigneur, qu'ils baptiserent l'année precedente plus de onze mille ames: Entr'autres plusieurs personnes de qualité, quoy que le Cubo eût fait défense aux Nobles de son Empire de se faire Chrétiens. Dieu donna encore plus de benediction à leurs travaux cette année 1611. car outre qu'il les délivra du plus cruel ennemi qu'eut la sainte Eglise, à sçavoir de Canzagedono Roy de Fingo, lequel mourut d'apoplexie au moment qu'il alloit renouveler la persecution contre les Chrétiens, la pluspart des Princes & Seigneurs de l'Empire quoy que Payens, permettoient aux Peres de prescher librement l'Evangile dans leurs terres: De sorte qu'il ne manquoit plus que le consentement de l'Empereur, qui pour des raisons politiques ne vouloit point revoquer l'Edit de Taycosama son predecesseur. Mais quoy qu'il ne parût pas favorable à la Religion, cela n'empêcha pas que les Peres cette année n'établissent une residence à Suranga où il tenoit sa Cour, & qu'ils n'entraissent dans le Royaume de Conzuque, qui est un de ceux de Quanto, dont il estoit Souverain.

Cette même année l'Evêque du Japon érigea dans Nangasacki une Confrerie du saint Sacrement qui commença par une

Procession solennelle, à laquelle tous les Confreres assisterent vêtus de rouge, & portant chacun un cierge blanc à la main. Chaque mois ils assistoient à une grande Messe & y communioient tous avec devotion. On ne peut dire combien cela augmenta le respect & la ferveur des Chrétiens envers ce divin Sacrement. Ils alloient frequemment l'adorer pendant le jour, & ne pouvant la nuit entrer dans l'Eglise, ils se tenoient à la porte, où ils demeuroient long-temps en oraison.

Il y avoit en ce temps cent dix-sept Religieux de la Compagnie de JESUS dans le Japon, dont soixante-quatre estoient Prestres. Un d'entr'eux qui fut le Pere Passio, après avoir exercé sa Charge de Visiteur, s'en retourna à la Chine. Quatre autres furent appelez au Ciel, à sçavoir le Pere Antoine Cordero Portugais qui avoit travaillé vingt & un an au Japon. Le Pere Bernard Aragonois qui y en avoit passé trente-quatre. Le Pere Pierre Rodrigo Portugais, qui avoit cultivé cette vigne du Seigneur l'espace de vingt-cinq ans, & le Pere Gregoire de Cespedes Castillan de Madrid personnage fort illustre, qui mourut consumé de travaux qu'il avoit soufferts au service de Dieu dans le Japon pendant trente-quatre ans qu'il y vécut.

La douleur que causa la perte de ces saints Religieux, fut bien adoucie par la nouvelle qui arriva de la Beatification de saint Ignace de Loyola Fondateur de la Compagnie de Jesus. On fit une Procession solennelle, où se trouverent quarante Prestres chacun revêtu de son pluvial, sans compter les autres Religieux de saint Augustin, de saint Dominique, & de saint François qui se trouverent alors à Nangasacki. Le lendemain l'Evêque officia Pontificalement, & toute la nuit on fit de grandes illuminations pour marque de réjouissance. La même solemnité se fit à Arima. La Reyne qui estoit affligée d'une dangereuse maladie, fut guerrie aussi-tost qu'elle eut invoqué ce Saint. Je passe sous silence quantité de merveilles que Dieu a operées les années precedentes dans le Japon, par l'intercession de ce grand Zelateur des ames: tant parce que ces recits ne plaisent pas aux gens qui ont peu de Foy; que parce qu'il en est fait mention dans le procès de sa Canonisation.

J'ometts aussi la mort de plusieurs Chrétiens tout-à-fait édifiante, & accompagnée souvent de plusieurs merveilles pour venir à celle des Martyrs. On peut juger de la disposition de la pluspart des Chrétiens à mourir pour la Foy, par celle d'un en-

XL.
Zele d'un
petitenfant.

fant de quatre ans que je vais rapporter. Le Prince de Farima ayant publié un Edit contre les Chrétiens, accusez faussement par un mal-heureux Bonze d'avoir conspiré sa mort, une partie se retira de son Royaume, l'autre se prépara au martyre. Un Neophyte se trouvant dans une maison d'un Chrétien fort zélé, demanda à un enfant de quatre ans, s'il quitteroit la Foy, au cas qu'on le voulût faire mourir? Il répondit aussi-tost que non. *Vous voulez donc*, luy dit le Neophyte, *souffrir le martyre?* L'enfant luy répond, *mon pere, ma mere & moy nous serons tous Martyrs. Mais sçavez-vous*, replique le Neophyte, *ce que c'est que d'estre Martyr?* *Ouy*, *je le sçay bien*, dit l'enfant; *c'est avoir le cou coupé pour la défense de la Foy.* Le Neophyte voulant l'éprouver s'écria: *O pauvre enfant que tu criras, & que tu pleureras quand il faudra mourir!* *Moy*, replique l'enfant, *je n'en feray que rire. Je tendray mon cou au bourreau, & je diray JESUS MARIA.* Ce discours attendrit tellement le Neophyte, qu'il ne put s'empêcher de verser des larmes, & benit Dieu qui inspiroit à des enfans un si grand mépris de la chose du monde qu'on aime le plus.

XLI.
Mort du
Pere Ito
Mancio.

Cette année 1611. mourut le Pere Ito Mancio du Royaume de Fiunga, qui fut le Chef de la noble & glorieuse Ambassade qui fut envoyée à Rome par trois Rois du Japon, pour rendre de leur part obeïssance au Chef de l'Eglise le Pape Gregoire XIII. l'an 1584. Après avoir esté comblé d'honneurs par tous les Princes d'Europe, & estant heureusement retourné au Japon, il méprisa tous les biens & les grandeurs du monde, pour se consacrer au service de Dieu dans la Compagnie de Jesus, où les trois autres Seigneurs Japonnois, qui l'avoient accompagné à Rome, entrèrent après luy. Ils y vécutent tous quatre tres-saintement, & y finirent leur vie, ou par une mort naturelle, ou par celle du martyre, comme nous verrons en son lieu. Le Pere Mancio mourut âgé de quarante-trois ans, dont il en avoit passé vingt & un dans la Compagnie au service de Dieu & au salut du prochain.

Cette perte alloit estre réparée par l'arrivée de sept autres Jesuites qui venoient au Japon: mais estant tombez entre les mains de quelques Corsaires Chinois, ils furent tous mis à mort, ce qui affligea extrêmement les Religieux de la Societé qui attendoient ce renfort avec beaucoup de joye, pour soutenir les furieux assauts de la persecution dont nous allons parler.

HISTOIRE



HISTOIRE
DE
L'ÉGLISE
DU JAPON.
LIVRE QUATORZIÈME.

ARGUMENT.

ON rapporte les causes de l'horrible persecution qui fut excitée contre les Chrétiens, & comme l'Empereur les bannit de sa Cour. Constance admirable de quelques Seigneurs bannis pour la Foy. Desir violent qu'eurent deux freres de souffrir le martyre. Invincible courage de quelques Dames Chrétiennes. Mort du Prince Jean. Le Roy d'Arima son fils persecute cruellement les Chrétiens. Il chasse les Peres Jesuites de ses Etats. Resolution admirable des Chrétiens d'Arima, & particulièrement de quelques enfans. On institue une Confrerie des Martyrs. Le grand Capitaine Thomas, sa mere, sa femme & ses enfans sont mis à mort pour la Foy. Le Roy perfide d'Arima fait mourir ses deux freres après avoir fait

Tome II. Cc